

LES RUES DE TOUL

AVANT-PREMIERE

Régulièrement, nos lecteurs sollicitent des renseignements sur l'origine, l'histoire ou les anecdotes, les maisons ou les monuments de leur rue ou de leur place. Pour tenter de répondre à ces très nombreuses questions, nous allons entreprendre un "tour de ville" qui se poursuivra, évidemment, de fascicule en fascicule. La consultation des archives traditionnelles en la matière (Albert Denis, le commandant Daulnoy, C.L. François, départementales et municipales...), mais aussi la lecture archéologique des maisons et des monuments, devraient nous permettre d'aborder tous les sujets, ceux déjà traités dans le passé, mais aussi ceux qui n'ont pas encore été abordés. Nos lecteurs pourront ainsi contribuer à cette "Histoire des rues de Toul" en nous contant telle anecdote vécue ou entendue. Nous les en remercions par avance. Pour entamer cet inventaire, et en guise de contribution à l'étude de la rue Chanzy, voici "La Fontaine Curel".

LA FONTAINE CUREL



En février 1891, décède Louis Curel, entrepreneur, demeurant 11 rue Chanzy. Hormis le faire-part paru dans le journal "La Moselle", aucun article ne signale la mort de cet inconnu dont le nom pourtant nous est parvenu, plus

d'un siècle après sa disparition.

Cette notoriété posthume, Louis Curel la doit au don qu'il fit à la Ville de Toul pour élever une fontaine au centre de la place Croix-en-Bourg.

"Je donne à la Ville de Toul 30000 francs pour élever, sur la place Croix-en-Bourg, une jolie fontaine monumentale et commémorative en marbre ...". Cet extrait de son testament est lu le 9 avril, par le maire de Toul, devant le conseil municipal. Le 25 juin suivant, celui-ci accepte le legs et décide qu'un concours sera ouvert aux artistes français pour le projet de la fontaine. En plus des 30000 francs destinés à l'élévation du monument, Louis Curel lègue 4000 francs au musée et fait plusieurs dons au Bureau de Bienfaisance ainsi qu'à la Fabrique de Saint-Gengoult. Cette délibération du conseil est reprise dans les jours qui suivent par des journaux spécialisés et, avant que la date et le programme ne soient connus, plusieurs demandes émanant d'architectes et de sculpteurs arrivent en mairie. Le "Moniteur des Arts" se propose même d'insérer gratuitement dans son journal les modalités du concours.



Le faible débit de la fontaine la prive du rideau d'eau que son concepteur avait prévu.

Il faudra pourtant attendre encore deux ans avant que le concours ne soit officiellement ouvert. La revue "Construction Moderne" publie le programme dans son numéro du 25 mai 1893. On y apprend que: *"Pour respecter les volontés du donateur, la fontaine devra être en marbre avec une plaque portant l'inscription du don et de la construction de la fontaine"*. Cette plaque a disparu aujourd'hui. *"Les candidats devront fournir une élévation principale à l'échelle de 1/10°, un plan, une coupe et une façade latérale à 0/05. Les plans pourront être remplacés par une maquette au 1/5° d'exécution. Le montant de la dépense pour le monument complètement terminé, y compris fondations, vasques, etc....., mais non compris la fontainerie et l'aménée de l'eau, ne devra pas dépasser 25000 francs"*.

Les trois premiers prix seront récompensés, le premier recevra 1000 francs plus les honoraires à 5%, le deuxième, 600 francs, et le troisième, 400 francs. Il est également précisé que la Ville de Toul se réserve le droit de mettre en adjudication le projet classé premier ou de traiter à forfait avec l'auteur de ce projet pour la somme maximum de 25000 francs, plus 1250 francs pour honoraires et 1000 francs de prime, avec la faculté pour lui de sous-traiter à ses risques et périls. *"Les épreuves ne devront pas être signées mais porteront une devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, comprenant les noms, prénoms et domicile de l'auteur et une liste des principaux travaux ou oeuvres exécutés par l'artiste"*. La date du concours étant fixée au 15 juillet 1893, les résultats seront connus dans la quinzaine qui suivra. Les projets seront ensuite exposés publiquement pendant huit jours.

Et on apprend la composition du jury qui comprendra le maire, l'exécuteur testamentaire et trois artistes (architectes et sculpteurs) désignés par la municipalité.

Dès la parution de l'annonce légale du concours, une vingtaine d'architectes et de sculpteurs s'enquière, auprès du maire de Toul, d'un complément d'informations sur la fontaine à construire. En effet, il n'est pas précisé à quoi devra ressembler la fontaine, ni même ses dimensions. Probablement pour trouver l'inspiration, un candidat demande la biographie du donateur Louis Curel. Il aurait été

intéressant de retrouver une copie de la réponse du maire de Toul, car nous savons bien peu de choses sur cet homme. Et comme on n'est jamais si bien servi que par soi-même, un candidat demande s'il peut désigner Monsieur Roth, architecte à Toul, comme membre du jury.

Les clauses du concours ne font pas l'unanimité: un lecteur de la "Construction Moderne" adresse une lettre à cette revue dans laquelle il écrit *"que la Ville de Toul a voulu faire une "fumisterie" aux architectes, que les conditions du programme s'adressent plutôt aux entrepreneurs de marbrerie"*. Il semblerait que ce grincheux n'admette pas la clause spécifiant que

la Ville de Toul pourra mettre en adjudications ou traiter à forfait avec l'auteur. Cette protestation sera formulée par le jury chargé de désigner le lauréat du concours. Un de ses membres fera alors remarquer qu'il est inadmissible de proposer à un architecte de traiter à forfait, que sa mission le conduit à être le défenseur des intérêts de la Ville pendant l'exécution des travaux et qu'il ne doit pas retirer un bénéfice commercial de son oeuvre artistique pour laquelle des honoraires spéciaux sont déjà prévus au programme. Cette protestation sera entendue par la municipalité de Toul donnant ainsi raison au lecteur de la revue "Construction Moderne".



TOUL. - Place Croix-en-Bourg, une entrée Solennelle

Cliché pris lors de la visite de Casimir Périer, de Félix Faure ou de Emile Loubet.

Le 31 juillet 1893, le jury désigné par le maire de Toul se réunit à l'hôtel de ville pour examiner les projets présentés par les concurrents et élire celui qui verra son oeuvre embellir la place Croix-en-Bourg. Le jury chargé de cette mission se compose de Messieurs Leduc, premier adjoint, Briquet, agent-voyer en

retraite à Vaucouleurs qui représente l'exécuteur testamentaire en cure à Plombières, Demoget, architecte à Bar-le-Duc, Chenevier, architecte du département de la Meuse, et Conty-fils, architecte à Sedan. On remarquera qu'il n'y a pas d'architecte toulouais, ni même du département.

Quatorze projets sont soumis à l'examen des membres du jury. Les maquettes et les plans sont numérotés et portent, dans l'ordre de leur date d'arrivée, les devises suivantes: Cigale, Vive labeur, Dixi, Pro-Gallia, Un coq dans un cercle, Carrare, Remember, Allo, Saint-Loup, Courage-Labeur-Patience, P.L.M., Gratitude, France-Lorraine et Chardon.

Après avoir visité l'emplacement de la future fontaine, les examinateurs se penchent sur les quatorze projets. Les projets 10, 13 et 14 sont éliminés faute de n'avoir fourni toutes les

pièces exigées par le programme. Le jury procède ensuite au vote à bulletin secret et dégage les cinq projets suivants:

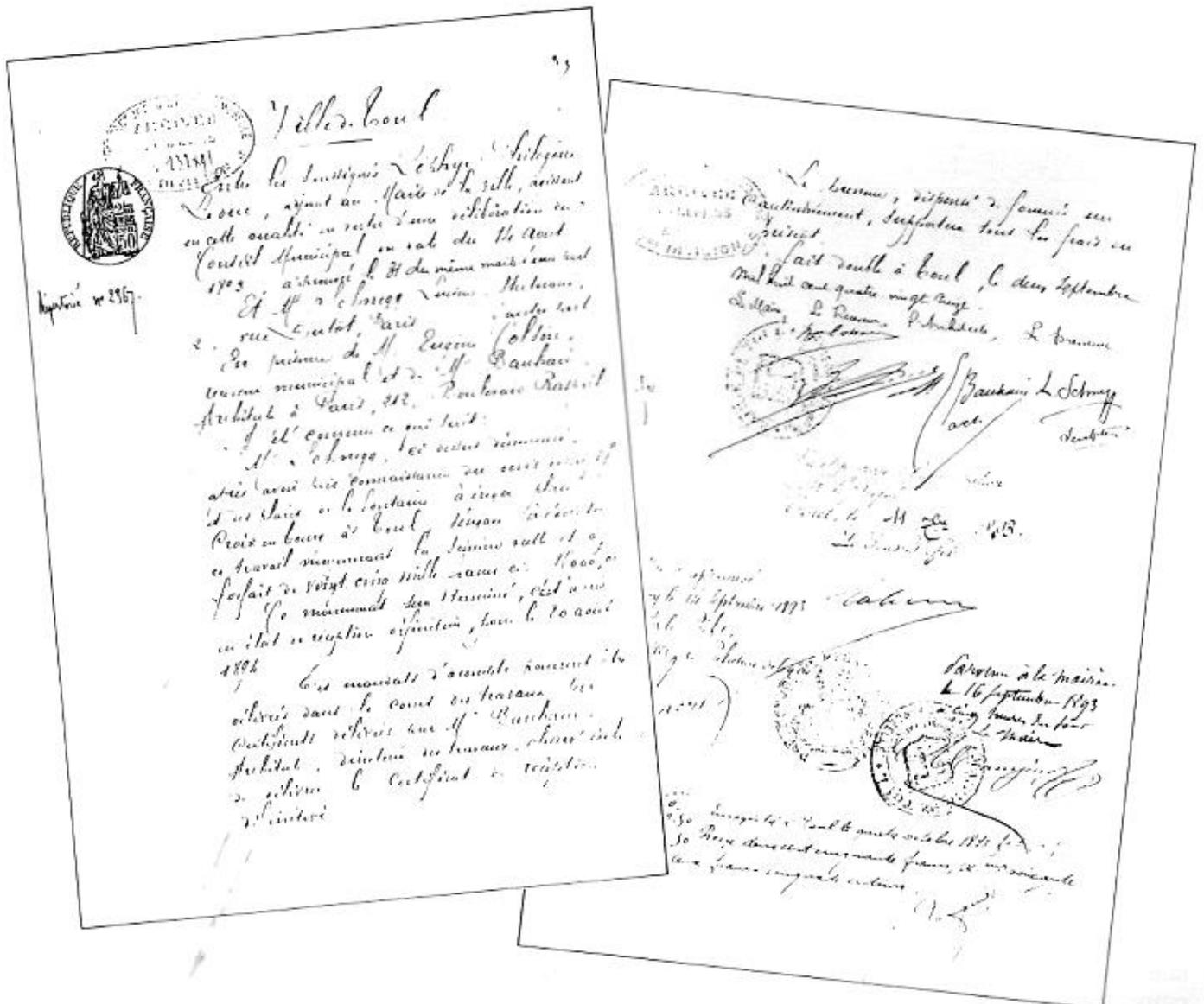
- "Un coq dans un cercle" de MM. Bauhain et Schnegg, sculpteurs de Paris(5)

- "Allo" de Clément, architecte à Paris(8)

- "Remember" de Sioly, architecte à Nice(7)

- le projet de Maxime Trinquesse, architecte associé avec le sculpteur Michel Malherbe de Paris(mention honorable)

- le projet de Joseph Baussan, architecte à Saint-Andéole dans l'Ardèche (mention honorable).



Contrat entre la Ville de Toul et le statuaire Lucien SCHNEGG.

Comme le stipule le programme, les oeuvres sont exposées à l'hôtel de ville pendant huit jours, puis retournées, en principe, à leurs auteurs. Dès le 17 août, un concurrent malheureux demande qu'on veuille bien lui renvoyer son projet. Huit jours plus tard, le même candidat écrit au maire de Toul pour l'informer que, s'il a bien reçu deux châssis contenant sa maquette, il manque les devis descriptifs et il s'étonne d'avoir reçu l'envoi en port dû, alors que d'habitude, selon lui, les municipalités retournent "franc de port" les projets à domicile.

Le lauréat du concours Baussain, n'attend même pas que le jury se soit réuni pour réclamer sa maquette. Il le fait le 15 juillet par l'intermédiaire d'un transporteur, alors que le concours ne doit avoir lieu que le 31 du même mois. Le candidat ayant obtenu le troisième prix s'enquiert plus humblement auprès du maire du devenir de sa maquette et souhaite que, si elle ne devient pas propriété de la Ville, elle lui soit retournée en port dû. Quant à cet autre candidat, c'est en "grande vitesse" qu'il demande que lui soit expédié son projet, puis, se rétractant, il raye dans sa lettre "grande" et ajoute "petite". C'est donc en "petite vitesse" que son oeuvre a voyagé.

LES TRAVAUX

Le 11 août, l'architecte rédige le devis descriptif de la fontaine monumentale à édifier place Croix-en-Bourg. L'édifice devra comporter:

"un bassin de cinq mètres de diamètre, y compris la bordure qui sera en granit des Vosges et qui comprendra une partie moulurée et trois dèss, sur lesquels se trouveront des mascarons en bronze, un de ces dèss servant de borne fontaine.

-le corps de la fontaine, entièrement en marbre blanc clair de Carrare exempt de fissures et comprenant un socle de 1,80 m de hauteur sur 1,60 m de largeur dans sa plus grande dimension. Sur la face principale de ce socle se trouvera une plaque de marbre tranchant sur le fond. Au-dessus du socle sera la première vasque, de 0,50m de hauteur et de 2,50 m de diamètre, puis le fût en deux morceaux, le premier de 0,93 m de hauteur sur 1,10 m de diamètre, le second de 1,35 m sur 1,10 m,

enfin la vasque supérieure de 0,40 m de haut sur 1,40 m de diamètre. La statue et le socle devront être en un seul morceau de 2,25 m de hauteur, en même marbre, mais d'un choix exceptionnel. Tout l'édifice, statue comprise, atteindra une hauteur au-dessus du sol de huit mètres environ.

Les travaux de fontainerie s'exécuteront en même temps et suivant les besoins du montage de la fontaine et seront, comme l'avait prévu Louis Curel, à la charge de la Ville de Toul. La première vasque sera légèrement évidée sur sa partie supérieure, l'eau devant se déverser en nappe au pourtour. Sur la première partie du fût se trouveront les mascarons destinés à jeter l'eau. La vasque supérieure ne sera pas évidée, l'eau étant amenée aux six mascarons par des tuyaux en cuivre".

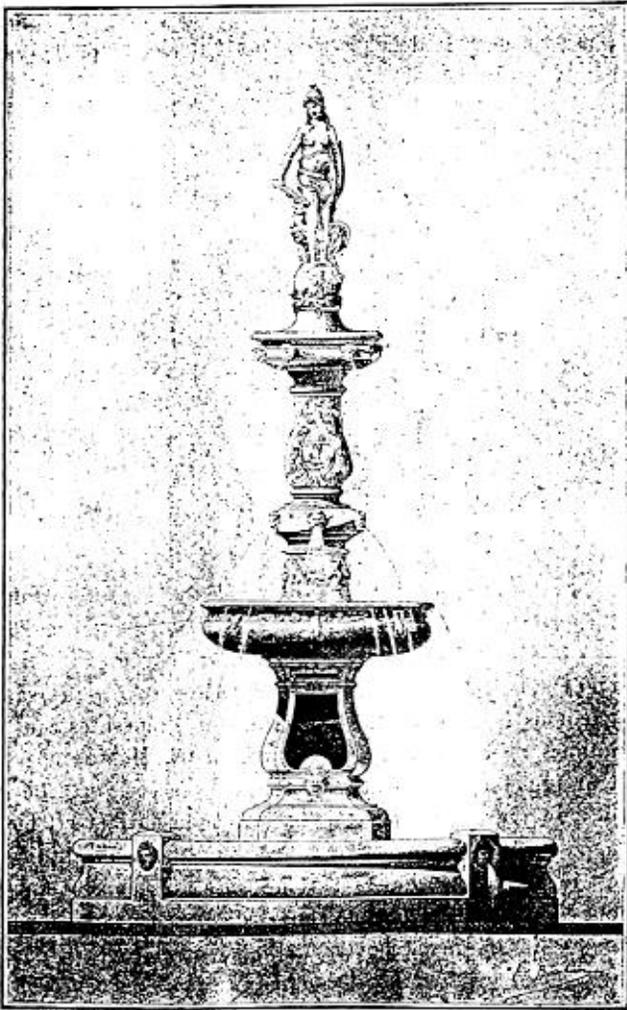
Le même jour, l'architecte fait part, dans une lettre au maire de Toul, de son inquiétude sur la date de la fin des travaux, prévue en novembre 1893, et demande de reporter, au mois d'août de l'année suivante, la fin de la construction de la fontaine. Monsieur Bauhain invoque qu'à cette date, il pourra tout juste produire une oeuvre "de commerce" et non une oeuvre artistique. Il prévoit que la figure couronnant la fontaine nécessitera au moins neuf mois de travail, mascarons, cartouches, guirlandes et ornements étant réalisés d'abord en terre puis en plâtre et enfin en marbre ou en bronze. La municipalité accepte la requête du maître d'oeuvre et signe, le 11 septembre 1893, un contrat avec le statuaire Schnegg pour la réalisation, à forfait de 25000 francs, de la fontaine. On se souvient qu'il n'était pas convenable de proposer à un architecte de telles conditions. Bauhain se contentera donc de signer le contrat comme témoin.

Les travaux vont pouvoir commencer. C'est à Paris qu'ils débutent, dans les ateliers du statuaire Schnegg. Au fil des mois, des retards vont s'accumuler. En mars 1894, l'architecte Bauhain informe le maire de Toul que les fondations devraient commencer incessamment, que la figure couronnant la fontaine est terminée et qu'elle va être exposée au Salon du Champ-de-Mars à Paris. La statue, ainsi présentée au public, obtiendra un prix. En novembre 1894, les ouvriers commencent à installer les blocs de

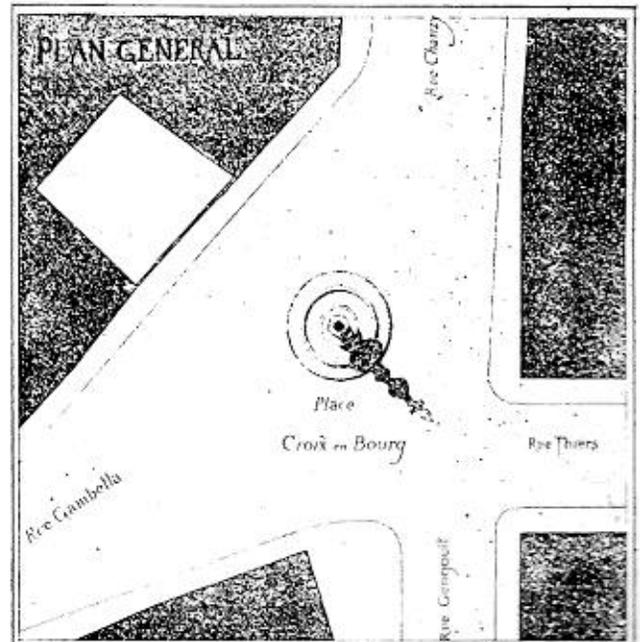
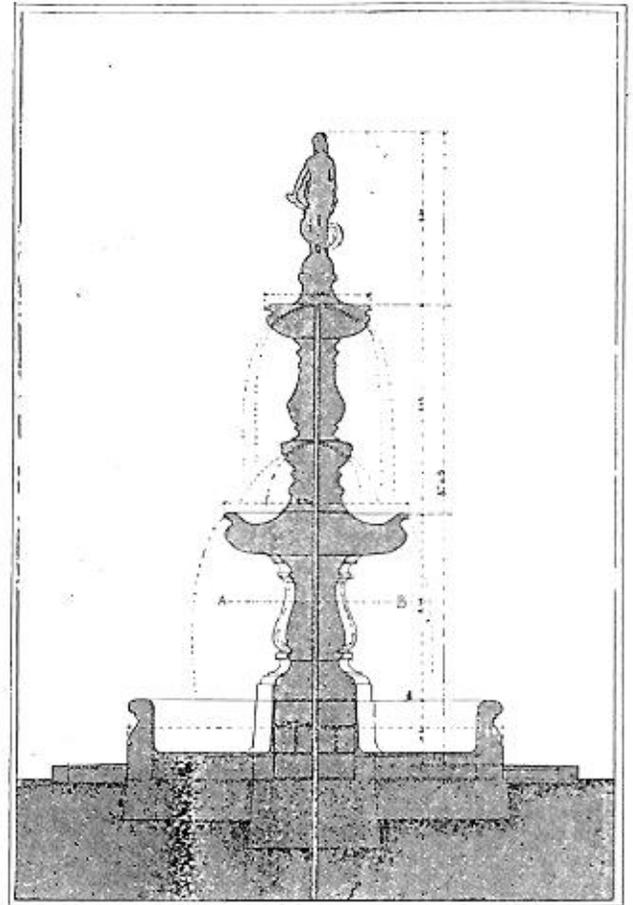
FONTAINE MONUMENTALE A TOUL

Nos lecteurs se rappellent sans doute que, le 31 juillet dernier, avait été jugé le concours ouvert pour l'érection d'une fontaine monumentale sur la place Croix-en-Bourg, dans la ville de Toul.

Sur quatorze projets, celui de MM. Bauhain, architecte, et



Schnegg, sculpteur, a été choisi et va être mis à exécution. C'est ce projet dont nous reproduisons ici deux vues, une coupe et deux plans.



Croquis de la fontaine Curel, parus dans le numéro du 30 septembre 1893 de la "La Construction Moderne".



Sur cette carte postale publiée vers 1900, la fontaine a sa hauteur d'origine. La Société Générale se trouve encore rue de la République, ce n'est que quelques années plus tard qu'elle déménagera rue Chanzy.

marbre, les travaux touchent à leur fin. Le 19 décembre, la commission des travaux rend son rapport et reconnaît la conformité de l'exécution de la fontaine. Le 23 décembre, le conseil municipal réceptionne les travaux et vote les félicitations à Messieurs Bauhain et Schnegg pour la valeur artistique de l'oeuvre.

Lorsque l'on examine les photographies, les cartes postales anciennes ou les tableaux représentant la fontaine Curel, on remarque que, suivant les époques, elle n'a pas toujours la même hauteur. Le premier changement d'aspect apparaît vers 1907-1908, époque où la Ville de Toul, après bien des péripéties, des disputes, des projets et des contre-projets, lance un vaste programme de travaux pour réaliser un nouveau réseau de distribution d'eau et une usine d'élévation pour l'alimenter. C'est l'occasion rêvée pour mettre enfin en eau la fontaine Curel qui, depuis 1894, en dépit de la borne d'eau accolée à la vasque inférieure, sert uniquement d'ornement à la place Croix-en-Bourg.

Lorsque l'eau jaillit pour la première fois des mascarons supérieurs, on constata qu'en tombant dans la vasque, elle éclaboussait la chaussée, ce qui était fâcheux pour ceux et celles qui s'en approchaient. Pour remédier à cet inconvénient, il fut décidé de déposer le fût



La rue Chanzy vers 1908. La fontaine Curel est en eau, mais a perdu le fût central. L'installation de la Société Générale a quelque peu modifié le paysage.

central qui relie les deux vasques. Amputée du blason de la ville de Toul de 1,10 m de hauteur, la fontaine perdait un élément décoratif important

et un de ses principaux atouts quant à son équilibre. La fontaine retrouvera sa hauteur d'origine après la guerre 1914-1918.



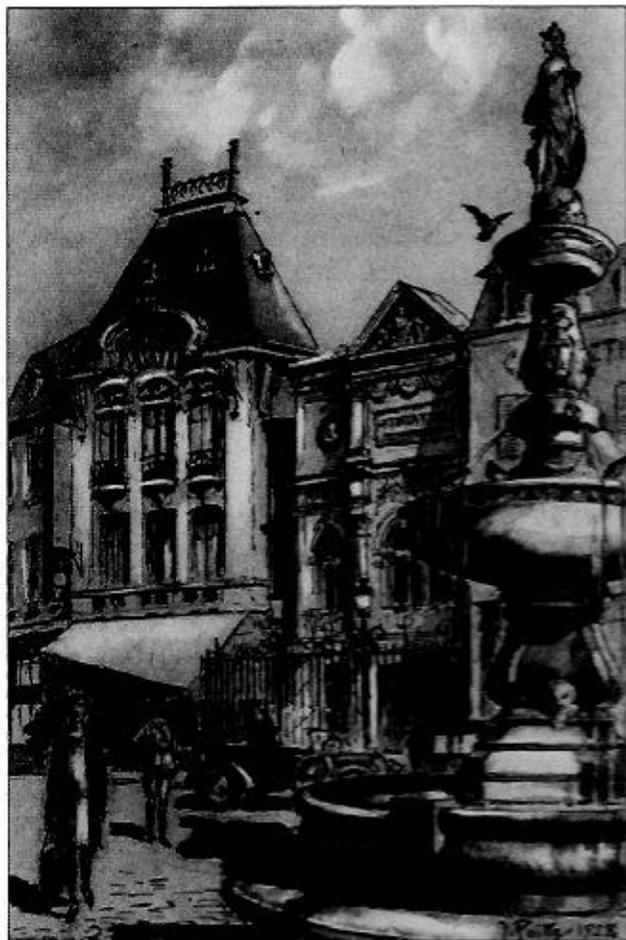
Le 28 juin 1908, inauguration officielle de la fontaine par le Ministre du Commerce, Jean Cruppi. La maison de droite a été incendiée en juin 1940.

La fontaine put être inaugurée officiellement le 28 juin 1908 par le ministre du commerce, Jean Cruppi. Quatorze années s'étaient écoulées depuis la fin des travaux!

Ce qui nous frappe dans l'ensemble voulu par Louis Curel, c'est l'harmonie des proportions, l'intégration réussie dans l'environnement, la richesse des ornements constitués de coquillages, de guirlandes de fruits et de fleurs, la hardiesse et la beauté de la figure qui couronne l'œuvre de Schnegg et Bauhain. Si l'on connaît le nom de la jeune fille qui servit de modèle à l'artiste qui a sculpté les figures du monument aux morts de la guerre 1914-1918, en revanche, nous ne savons rien de la jeune fille

qui a inspiré le sculpteur de la fontaine Curel, sinon que sa beauté pouvait lui permettre quelques libertés vestimentaires.

A une époque où les adolescents devaient se contenter de la visite des musées pour découvrir la beauté du corps féminin, la statue de la fontaine Curel attira bien des regards et plus d'un jeune a dû souhaiter se sentir pousser des ailes. Aujourd'hui, les médias font, qu'en la matière, la jeunesse ne manque pas d'éléments à son éducation. C'est peut-être la raison pour laquelle il y a bien longtemps qu'un farceur n'a pas escaladé la fontaine pour recouvrir d'un voile pudique la nudité, ô combien innocente, de la statue.



La Comédie, le théâtre et la fontaine Curel
dessinés par Jules Poitte.

La fontaine Curel a aussi inspiré des écrivains célèbres. Armand Sylvestre a écrit: *"Debout et casquée comme l'antique Bellone, si sa noble poitrine est sans cuirasse, elle tient une main sur le pommeau d'un glaive et de l'autre, s'appuie sur un long bouclier, armes de la défense, remémorant la gloire d'une cité guerrière entre toutes. Car la légende de Toul est forte de combats, depuis les querelles sanglantes de Théodoric II avec Sigebert, aux origines même de notre monarchie, jusqu'à son héroïque défense de 1870. Très fièrement elle regarde autour d'elle, non pas défiant l'ennemi qui se retire, mais avec la sérénité du devoir accompli. Quels souvenirs que ceux de cette guerre 1870 quand, avec une poignée d'hommes, Toul arrêta un ennemi vingt fois plus nombreux, pendant six semaines, sur les routes de Paris! Vers elle se tournaient alors les regards désespérés de la France..."*

Bibliographie:

- Archives de Toul non répertoriées
- "Le Journal de la Meurthe" (1891-1909)
- "La Construction Moderne" (année 1893)

TAYLOR G. HOWALD